

Lire cet email dans mon navigateur



commune de
PENTHAZ





Terrain de Foot - Actualités

Vous avez sans doute remarqué la présence de machines de chantier autour du terrain de foot ces derniers jours. Voici quelques explications concernant les travaux en cours.

Le Conseil communal a approuvé un projet visant à remettre en conformité le terrain de football. Cette initiative inclut le remplacement des projecteurs et mâts dont l'installation remonte aux années 90 et qui, ces dernières années, sont devenus sujets à des pannes fréquentes. Les socles en béton des mâts seront également être refaits à neuf tout comme le réseau électrique. L'éclairage sera modernisé par des projecteurs LED ce qui permettra de diviser par trois la consommation électrique, un choix écologique et économique pour la commune.

De plus, un système d'arrosage automatique sera installé afin d'optimiser la gestion de l'eau en ne l'utilisant que lorsque cela est réellement nécessaire.

La Municipalité se réjouit de voir ce projet se concrétiser, offrant ainsi au FC Venoge et aux habitants des infrastructures de qualité pour pratiquer le football dans des conditions optimales.

Halloween – Appel aux Gourmands !

Halloween à Penthaz, c'est le 31 octobre prochain à partir de 17h.

Pour accompagner la soupe qui sera servie sur place lors de la fête d'Halloween, nous vous invitons à amener des gâteaux, tartes et autres desserts maison. Ce sera une belle occasion de partager ensemble ces douceurs dans l'ambiance festive et effrayante de la soirée.

Merci d'avance pour vos délicieuses contributions, et à très bientôt pour célébrer Halloween avec nous !

Halloween – Soyez prêts pour les petits monstres !

À l'occasion d'Halloween, afin que les enfants sachent où sonner pour recevoir des bonbons, nous vous encourageons à décorer votre maison avec une lumière, une bougie ou une décoration effrayante. Cela leur permettra de repérer facilement les maisons prêtes à les accueillir pour la traditionnelle récolte de friandises.

Merci pour votre participation, et préparez-vous à accueillir sorcières, fantômes et autres créatures de la

Administration communale

Rue du Collège 7

1303 Penthaz

021 862 71 88



CHACHANIME

ET LA COMMUNE DE PENTHAZ

VOUS PRÉSENTENT

Lundi : 15h00 - 19h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00



PENTHALLOWEEN

OCT 31 ! DÈS 17H

PLACE DU BORNALET



17h-18h30

**Chasse
aux os
+
Ateliers
Brico**

Dès 18h30

**Soupe
offerte**

18h30-21h

**Maison
des frissons
pour Adulte
(dès 10 ans)**



Animaux sauvages sur la chaussée : quel comportement adopter ?

L'automne arrive, les jours raccourcissent, et le risque de voir des animaux sauvages surgir sur la chaussée augmente. Le TCS donne des conseils aux automobilistes afin d'éviter un accident et leur rappelle la marche à suivre au cas où.

C'est en automne que la probabilité de tomber nez-à-nez avec des animaux sauvages sur la chaussée de façon inopinée est la plus élevée. Ceux-ci sont particulièrement actifs au coucher du jour et au lever du soleil, et c'est précisément à ces moments que le risque d'être surpris par l'un d'entre eux sur la chaussée augmente. Plus tard, en hiver, il arrive régulièrement que les animaux sauvages viennent sur la route afin d'y lécher les résidus de sel. À cette période, certains trouvent même particulièrement confortable de se déplacer sur l'asphalte !

Adapter son comportement au volant en forêt

En forêt, la conductrice ou le conducteur doit s'attendre à ce que des animaux sauvages surgissent sur la chaussée. C'est d'ailleurs aujourd'hui d'autant plus probable que par le passé, étant donné que les véhicules, même ceux dotés de moteurs à combustion, sont de plus en plus silencieux et à peine perceptibles. Dès que l'on suspecte un danger potentiel, il convient donc de réduire sa vitesse et de renforcer sa vigilance face à la faune sauvage. Ne vous laissez pas distraire par les passagères et passagers, ni par des appareils électroniques.

Allumer ses feux de croisement

Lorsque l'on croise un chevreuil sur la chaussée, il convient d'enclencher immédiatement ses feux de croisement. Jamais les feux de route, car ils risquent d'énerver l'animal. Le klaxon peut aussi être un bon moyen pour le faire fuir. Étant donné que les animaux sauvages se déplacent souvent en groupe, il convient de toujours s'attendre à ce que d'autres surgissent en suivant le premier sur la chaussée.

Pas de manœuvre d'évitement

Lorsque la collision semble malgré tout inévitable, il est recommandé de freiner en tenant fermement le volant et d'essayer de ne pas dévier. Les manœuvres d'évitement sont risquées et donc à proscrire, car elles pourraient entraîner un accident encore plus grave avec des automobilistes arrivant en sens inverse, ou bien avec un obstacle ou tout autre objet présent sur le bord de la route.

Informez la police

En cas d'accident, dès lors qu'on a percuté un animal, il faut agir rapidement : on allume ses feux de détresse, on enfile son gilet de sécurité réfléchissant, et on pose le triangle de sécurité. Une fois la zone d'accident sécurisée, la conductrice ou le conducteur se doit d'informer la police. Celle-ci décide ensuite s'il faut dépêcher ou non le ou la garde-chasse.

Les chevreuils, les renards et autres animaux sauvages, qu'ils soient morts ou blessés, relèvent de la

compétence de la police ou des gardes-chasse. C'est la raison pour laquelle la loi fédérale sur la circulation routière prévoit une obligation de signalement. Il est important de ne pas s'approcher de l'animal blessé avant l'arrivée des autorités compétentes.

Si l'animal prend la fuite et ne semble pas blessé, il convient malgré tout d'en informer la police ou les gardes-chasse. Il pourrait en effet l'être et aller se cacher quelque part dans le sous-bois pour attendre la mort dans de grandes souffrances.

Prise en charge de l'assurance sous certaines conditions

L'assurance casco partielle prend généralement les dommages en charge. C'est néanmoins uniquement le cas lorsqu'il s'agit d'une collision directe et soudaine avec un animal sauvage.

Si la conductrice ou le conducteur a évité l'animal et a perdu le contrôle de son véhicule, les dommages ne sont pas pris en charge par la casco partielle. Si la conductrice ou le conducteur dispose en revanche d'une assurance casco intégrale, celle-ci prend les dommages en charge. Il est donc doublement recommandé de signaler un accident avec un animal sauvage : la conductrice ou le conducteur évite d'une part une amende pour avoir contrevenu à l'obligation de signalement, et elle ou il est ensuite en mesure de prouver comment l'accident est véritablement survenu.

Halloween au Local des Jeunes

LOCAL DES JEUNES

Soirées au Local pour les Jeunes de Penthalaz et environs.

En 2024, nous organisons 4 soirées dans l'année pour les Jeunes

Les soirées ont pour but de mieux se connaître, de passer de bons moments ensemble autour d'un petit repas préparé par les animatrices.

Les Jeunes ont le droit de venir dans la limite d'âge du Local, de 9 ans à la fin de la scolarité obligatoire.

Les dates ont déjà été choisies et approuvées,

Vendredi 15 mars 2024, soirée printanière

Vendredi 21 juin 2024, soirée estivale

Vendredi 1^{er} novembre 2024, soirée Halloween-automne

Vendredi 13 décembre 2024, soirée Noël-hivernale

A partir de 19h00 jusqu'à environ 21h30-22h00

Venez rigoler et vous amuser avec nous !



aspic
PISCINE DES CHAVANNES A COSSONAY

TRIATHLON DE L'ASPIC

NATATION
500m

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024
1ER DÉPART À 14H00
Ouverture des portes à 13h30

AQUABIKE
15 min

RUNNING DANS L'EAU
100m

À gagner !
1er prix
une carte 12 entrées
2e et 3e prix :
2 tickets d'entrée par participant

THÉ DE NOËL

PARTICIPATION GRATUITE

PÈRE-NOËL

Informations et conditions

OFFERT !

**BONNET DE PÉRI
OBLIGATOIRE !**



Inscription gratuite **obligatoire** par mail à info@aspicoss.ch jusqu'au 11.12.2024
Participation limitée à 40 coureurs - possibilité de s'inscrire en équipe relais de 3 personnes
Ouvert aux enfants sachant nager (les moins de 14 ans doivent faire partie d'une équipe avec au moins un adulte)
